

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT
MILITAIRE

CELLULE C/RWANDA/F-070993

Paris, le 7 septembre 1993.

N° 2465/DEF/DRM/SDE/AFMO/CD

Officier traitant : Lcl

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 660574 du 09 FEV 2021

FICHE

Objet : Mise en place de la Force d'interposition au Rwanda.
P. jointes : Une carte.

Le délai de 37 jours fixé par les accords de paix d'Arusha pour mettre en place le Gouvernement de transition à base élargie (GTBE) et la Force internationale neutre (FIN) arrive à expiration le 11 septembre. Les deux parties semblent disposées à respecter les clauses mais l'ONU ne pourra pas mettre en place la force d'interposition dans la période prévue. Elle devra vraisemblablement faire appel au Groupe des observateurs militaires neutres (GOMN) créé par l'OUA.

1. ACCORDS DE PAIX D'ARUSHA

Le 4 août, la signature des accords de paix d'Arusha clôturait les négociations (Arusha I à V, Dar es Salam, Kinyihira) et ouvrait la voie à la création du gouvernement de transition. La mise en place des institutions de transition reste toutefois dépendante des mesures militaires d'accompagnement définies dans l'accord :

- déploiement d'une Force internationale neutre (FIN) ;
- retrait des forces étrangères ;
- constitution de la première cohorte à Kigali (un bataillon FPR, un bataillon FAR).

Les accords fixaient la date butoir du 10 septembre 1993.

2. SITUATION MILITAIRE

La situation est figée depuis le 9 mars et les forces en présence campent sur leurs positions (voir carte en annexe). Depuis la signature des accords, la situation est calme dans la zone tampon.

L'Armée populaire rwandaise (APR) organise défensivement le terrain et poursuit l'instruction de ses unités. Elle a regroupé à Mulindi le bataillon de 600 hommes pour le préparer à la mission de sécurité de Kigali. Elle est confrontée à des problèmes

DESTINATAIRES :

CEMA - MGEMA - MINDEF/CAB/MIL/CM21 - ELYSEE/EMP - MINCOOP/MISMIL - Chef DRM -
DRM/BEP/CREIL - Cdb AFMO - Adjoint Cdb - Rédacteur - Chef SITU - ~~Archives~~ - Chrono - Cogé.

de pénurie de carburant et à la croissance des actes d'indiscipline de ses soldats.

CONFIDENTIEL DEFENSE

SUE/3

Les forces armées rwandaises (FAR) observent avec vigilance le dispositif de l'APR. La signature des accords a démotivé la troupe qui a tendance à considérer que la paix est arrivée. Le banditisme armé perpétré par les soldats des FAR est devenu chose courante.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

3. SITUATION INTERIEURE

La signature des accords de paix a été accueillie avec soulagement par la population et par la quasi totalité de la classe politique, exception faite de la Coalition pour la défense de la République (CDR) parti extrémiste *hutu* exclu de la future assemblée nationale de transition.

Le FPR a agréé la candidature de M. Twagiramungu au poste de Premier ministre du futur gouvernement. Les partis politiques (FPR compris) ont procédé à des élections locales pour préparer la désignation des députés de la future assemblée.

La sécurité intérieure est troublée du fait de l'augmentation des agressions et des attaques à main armée dont se rendent coupables les militaires des FAR. L'opposition ethnique entre *Tutsi* et *Hutu* ne s'est pas manifestée au cours de cette période, hormis à Rutsiro, les 24 et 25 août où de brefs affrontements ont été calmés par la venue du Premier ministre.

4. FORCE INTERNATIONALE NEUTRE

L'Onu a envoyé, du 19 août au 7 septembre, une mission de reconnaissance dirigée par le général canadien Dallaire, au Rwanda, auprès du médiateur de l'OUA, M. Mwiyi et au siège de l'OUA à Addis Abeba. Son mandat était d'étudier la composition et les modalités de déploiement de la FIN.

Les avis sont partagés quant au volume de la FIN : 4 150 hommes pour les gouvernements, 1 000 hommes pour les Etats-Unis. Le FPR ne s'est pas prononcé sur le volume total mais il propose 500 à 1 000 hommes dans un premier temps.

La mission a proposé une mise en place à Kigali tout d'abord puis ultérieurement dans le reste du pays, compte tenu des problèmes inhérents à la mise sur pied d'une telle force.

5. ENVIRONNEMENT

La mission d'observation des Nations unies, Ouganda-Rwanda (MONUOR) commandée par le général Dallaire comprendra 81 observateurs militaires et 24 fonctionnaires. Elle se déploiera sur la frontière. A l'heure actuelle, 21 observateurs sont arrivés mais ne se sont pas encore déployés.

Le GOMN, créé par l'OUA, est commandé par le général nigérian Opalaye. Il est composé de 60 observateurs et s'efforce de contrôler la neutralité de la zone tampon.

6. PERSPECTIVES

L'ONU ne pourra pas, avant le 11 septembre, mettre en place la FIN ; la mission de reconnaissance n'a pas encore présenté son rapport, le conseil de sécurité n'a pas pris de résolution.

Le FPR et plusieurs personnalités rwandaises dont le futur Premier ministre souhaitent la présence, au plus tôt, d'une unité d'interposition, préalable à la mise en place des institutions de transition. Ils acceptaient que ce rôle soit confié au GOMN élargi

612

CONFIDENTIEL DEFENSE

(130 observateurs), renforcé par 70 hommes du FPR et 70 des FAR. Cette solution semble avoir été agréée : la Tunisie a envoyé 40 observateurs le 6 septembre, l'Egypte a annoncé qu'elle enverrait 40 officiers cette semaine.

CONFIDENTIEL DEFENSE

5067

La question qui reste en suspens est de savoir quelle va être la décision du Conseil de sécurité. Il peut :

- soit confier au GOMN la mission d'assurer l'intérim jusqu'à l'arrivée de la FIN ;
- soit transformer le GOMN en FIN et ne pas mettre en place d'autres forces (option préconisée par les Etats-Unis et la Russie).

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

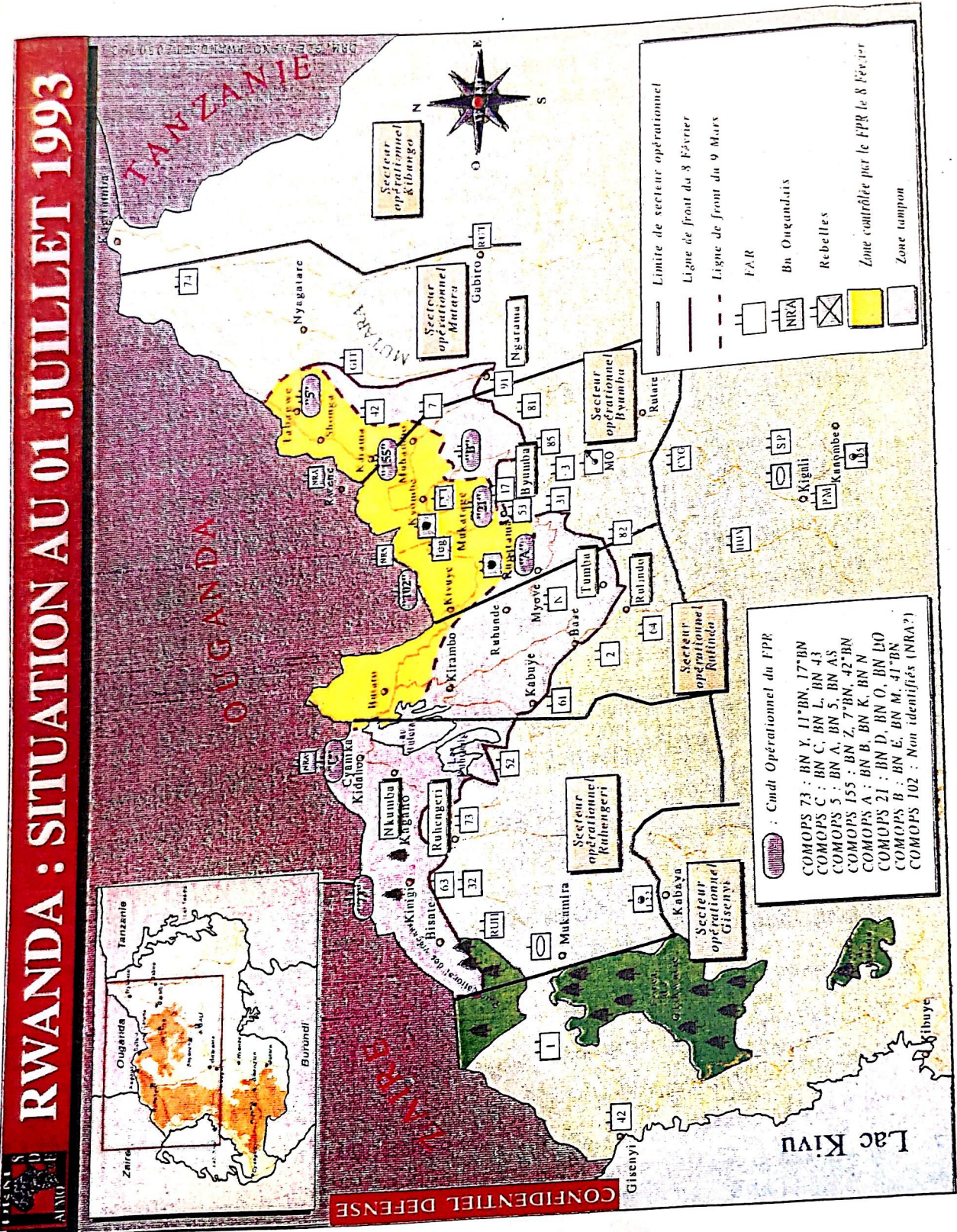
N° 000574 du 09 FEV 2021

(611)

CONFIDENTIEL DEFENSE

RWANDA : SITUATION AU 01 JUILLET 1993

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 09 FEV 2021



610